

Jacques Lévy
26 mai 2005

Le « oui » de Jacques Lévy

Jacques Lévy a donné son point de vue sur le référendum, qui n'engage certes que lui. Mais nous lui avons demandé l'autorisation de le publier sur notre site car il offre d'intéressantes perspectives géographiques et politiques. Si son texte n'engage pas les cafés géo quant à l'opinion exprimée quant au vote du dimanche 29, il engage les géographes, quel que soit leur vote au référendum, à suivre les évolutions de l'Europe d'aujourd'hui avec le plus grand intérêt.

Je me permets de m'adresser à vous pour vous demander de voter « oui » au référendum du 29 mai.

Il s'agit de ma part d'une démarche purement individuelle. Je la conçois aussi comme tout à fait exceptionnelle. Je suis en effet par principe réticent à l'usage de l'internet à fins de propagande. Je suis par ailleurs sceptique sur l'envoi de circulaires sur des sujets où seul un dialogue approfondi, face-à-face, a quelque chance d'aboutir à un changement d'opinion de l'un ou de l'autre. Enfin, je ne serais pas surpris que l'immense majorité d'entre vous ait déjà opté pour le « oui » et même milite pour son succès.

C'est dire que je suis loin d'être sûr que cette prise de position soit efficace. Si je m'y suis résolu, c'est que je veux pouvoir me dire, quel que soit le résultat dimanche soir, que j'ai fait tout ce que je pouvais pour éviter une issue que je crois sincèrement dangereuse.

De fait, il ne s'agit pas d'un vote dont le seul impact serait de témoigner d'une vitalité de la démocratie et de l'intérêt pour les questions européennes. Par ses effets sur les autres pays et sur l'ambiance générale du continent, le référendum français peut contribuer à changer significativement le contexte politique européen. Le résultat, chacun en convient, aura un effet d'entraînement, dans un sens ou dans l'autre, sur les opinions des pays qui doivent encore ratifier la Constitution par référendum, et notamment les plus hésitants (Pays-Bas, Danemark, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni). Si le « non » l'emporte, il n'est pas certain que cette impulsion négative donne un coup d'arrêt à la Construction européenne, mais il faut bien reconnaître que c'est tout à fait vraisemblable. Ainsi ne fait-il guère de doute qu'un tel événement réjouirait les néo-conservateurs américains, qui rêvent d'une Europe inconsistante, leur laissant le monopole de l'action sur le Monde.

D'où l'importance, ne serait-ce que pour rendre possibles de nouveaux progrès, forcément modestes, dans la Construction européenne, que cette Constitution soit adoptée. C'est le pas en avant aujourd'hui possible et partant, aujourd'hui nécessaire. Sans surprise, le texte n'a rien de révolutionnaire. Pour l'essentiel, il compile les traités et le patrimoine juridique existant, cette opération permettant de faire de l'Europe un sujet de droit international doté d'une forte substance. Son apport spécifique, limité, consiste d'abord à rendre plus solennelle l'affirmation de valeurs déjà approuvées, comme l'engagement classique et typiquement européen en faveur de la *soziale Marktwirtschaft*, à clarifier et à renforcer la procédure de majorité

qualifiée et à rendre plus lisible la présence extérieure de l'UE. Surtout, il s'agit d'une constitution, c'est-à-dire d'un texte qui s'affirme comme fondateur d'une vie politique interne à l'Europe et non comme un simple traité entre États souverains. Pour le reste, il montre une continuité manifeste avec des textes qui ont déjà été approuvés par les États-membres.

Comme d'habitude lorsqu'il s'agit de construction européenne, on a vu les adversaires de cette construction dénoncer les limites du projet, alors même qu'ils n'ont cessé, à chaque étape, de stigmatiser l'émergence d'un pouvoir démocratique d'échelle continentale. Il est vrai que la Constitution apparaît aux fédéralistes comme très imparfaite, et certains opposants, faisant flèche de tout bois, prétendent demander davantage de pouvoirs pour les citoyens européens - sans jamais toutefois donner des indications précises. Car les partis et courants qui appellent à voter « non » sont ceux qui se sont toujours opposés à la construction d'un espace politique européen. La paternité de la victoire du « non » serait certainement disputée entre les étatistes d'extrême gauche et les étatistes d'extrême droite. Mais ce qui ne fait aucun doute, c'est que, outre celle des courageux défenseurs du Lundi de Pentecôte, elle serait la victoire de l'étatisme souverainiste, celle de l'égoïsme des « patries » contre les solidarités continentales, celle du repli sur une vision nationale de la cohésion contre la mise en place concertée d'un modèle social européen.

Ce texte est aussi un compromis, obtenu par un long processus d'ajustements auquel ont participé tous les pays de l'Union et la plupart des sensibilités présentes en Europe. Cela signifie que le point d'équilibre atteint possède une signification expérimentale. Toucher à un élément aurait pour effet de faire repartir la discussion à zéro et, comme le message du « non » français serait inévitablement compris comme un appel au renforcement des États, de déplacer le centre de gravité du débat vers un confédéralisme plus frileux. Un risque existe que cela soit le point de départ d'une spirale négative qui aboutirait à « détricoter » l'une après l'autre les avancées lentement accumulées et à désagréger les résultats du processus entamé en 1950. Inversement, la nécessaire vigilance, le contrôle démocratique des députés européens, de la Commission et des États, les poussées en faveur d'une amélioration des politiques publiques peuvent commencer sur la base de cette constitution, qui, comme tous les textes préexistants, est évidemment susceptible d'être amendée. En fixant un cadre au débat politique, la Constitution rendrait ainsi plus lisible et plus opératoire la discussion sur le contenu du projet européen. Si l'on souhaite que le débat démocratique sur l'Europe que nous voulons puisse se déployer dans un espace public organisé à l'échelle de l'Union, il faut clairement voter « oui », tandis que, à l'inverse, le « non » adressera à l'Europe le message d'une France qui ne refuse pas seulement tel ou tel article du texte, mais qui rejette dans son ensemble le cadre communicationnel préparé de concert pour les débats futurs. C'est toute la différence entre une constitution et un programme de gouvernement et il serait dramatique que le choix des Français repose à cet égard sur un malentendu.

Le processus incrémental qui régit l'invention politique de l'Europe a toujours été lent. Il est désormais fragile car, dans plusieurs pays, il a acquis une nouvelle place dans la vie politique intérieure : les sentiments d'insécurité socio-économique ou de peur identitaire y jouent à chaque fois contre une nouvelle avancée européenne. Dans le cas français, la décentralisation a aussi pris récemment une place comparable. Le changement d'échelle y est devenu le fédérateur des phobies sociales. Pour la vie politique française, et, par diffusion de l'exemple, pour d'autres vies politiques en Europe, la victoire du « non » serait fondamentalement celle des tribunitiens sur les gouvernementaux, des protestataires sur les progressistes, de la crispation sur le projet. Ce genre de configuration rappelle la problématique du référendum de 1992 sur le traité de Maastricht. Pour la première fois, les « démunis » de l'économie et de la

culture s'étaient regroupés face aux « dotés », eux aussi rassemblés. Cette ligne de clivage serait paradoxale si l'on se trouvait dans une société de classes opposant bourgeois et prolétaires, et où l'on s'attend à ce que ces derniers souhaitent ardemment une redistribution des cartes. Mais les périphériques d'aujourd'hui n'ont pas pour perspective de « perdre leurs chaînes » ; ils craignent de voir mise en cause leur garantie d'accès à une redistribution monétaire non conditionnée à une contribution productive ou à un engagement social. Cela entraîne une tétanisation sur les « acquis », qui fait actuellement de la petite classe moyenne française l'une des forces les plus puissamment conservatrices de l'histoire contemporaine. Il n'est donc pas absurde que cette coalition des « retranchés » se développe et se structure. En un sens, cette ligne de clivage est salubre car elle correspond, mieux que le rapport gauche/droite, à de vrais enjeux de société. Raison de plus pour ne pas fournir à l'alliance des conservatismes un succès qui contribuerait encore à empêcher toute sortie dynamique des blocages actuels et à pousser la société française dans ses plus mauvais penchants.

Une autre comparaison mérite peut-être aussi d'être menée, avec l'entre-deux-guerres. C'est ici plus délicat car, heureusement, beaucoup de choses ont changé, ne serait-ce que la connaissance des effroyables conséquences de la courbure que la vie politique en Europe avait prise à cette époque. Il y a aujourd'hui des contrepoids qui, peut-on penser, sont en mesure d'empêcher le basculement du repli grincheux dans la haine radicale. Aristide Briand ou Paul Valéry n'avaient pas pesé lourd alors face aux Marcel Déat et aux Jacques Doriot. On a de bonnes raisons d'espérer qu'il ne pourrait en être de même aujourd'hui. Il y a pourtant quelque chose de commun entre l'« équation » politique des deux époques. Dans les deux cas, une mobilisation, en partie spontanée, de la communauté nationale conduit à associer la défense de l'État social et le recours à l'État géopolitique face à la menace supposée de forces réputées étrangères. Et cela ne peut pas ne pas nous inquiéter. Lundi, nous pouvons nous retrouver avec une vie politique polarisée autour de deux courants extrémistes, peu regardants l'un comme l'autre sur la démocratie, porteurs d'une culture du rejet du monde extérieur et prêts à entraîner la société dans des aventures funestes.

La victoire du « oui » signifierait un petit pas en avant. La victoire du « non », un grand pas en arrière. La victoire du « oui » serait celle d'un espoir mesuré mais prometteur. La victoire du « non » serait celle d'une peur génératrice d'autres peurs. Ce vote n'est donc pas un vote parmi d'autres : son enjeu dépasse l'ordre du politique. Il est à la fois historique par sa portée et éthique par son contexte. Je vous appelle, en votant « oui », à affirmer, par un acte de raison, votre engagement citoyen.

Jacques Lévy